

**Conseil d'Administration
Jeudi 21 octobre 2021**

Président : Monsieur VILLESECHE
Secrétariat : Madame FERLAY et Monsieur VILLESECHE

Membres présents : 17. Le quorum est atteint.

Date de la convocation : 12 octobre 2021

Il est rajouté à l'ordre du jour 2 points :

- Programmation des activités de l'AS
- Question posée par l'APE : Au vu des conditions de travail actuelles subies par l'ensemble des acteurs du collège (enseignants, élèves, AED, administration) ; compte-tenu des réponses faites aux demandes de la délégation reçue à la DSDEN récemment ; compte-tenu des retours de parents inquiets pour la scolarité de leurs enfants (trop d'élèves, peu de places dans et à l'extérieur du bâtiment, pas assez d'AED, manque de professeur dans certaine matière, etc...), ne serait-il pas intéressant d'engager une réflexion sur le climat scolaire de l'établissement afin que tous vivent mieux cette année scolaire et les prochaines au sein du collège ?

I/ Organisation administrative

- Adoption du règlement intérieur du CA : oui à l'unanimité des 17 votants
- Installation du nouveau CA et des commissions : validation du document préalablement renseigné par les différents corps.
- Suite aux modifications introduites par le décret 2020-1632 du 21 décembre 2020, il est décidé de ne pas installer de commission permanente pour cette année 2021/2022.

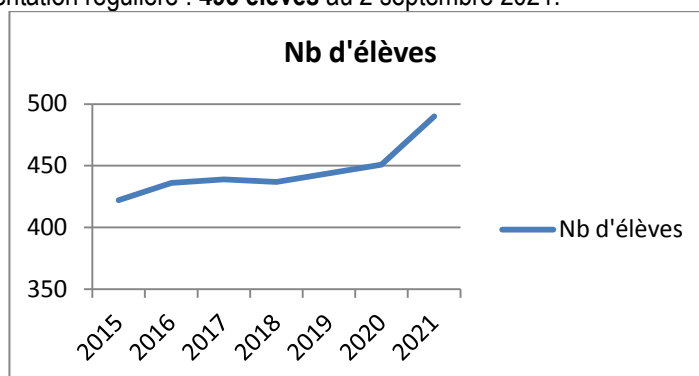
Pour 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

- Après avoir déjà évoqué cela lors d'un Conseil d'Administration sur l'année 2020/2021, le principal demande cette fois-ci au CA de l'autoriser à conduire des démarches pour estimer la faisabilité d'installer un système de mise en sécurité en son sein.

Pour 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

II/ Organisation éducative et vie scolaire

- **Des données de cette rentrée 2021** : le principal donne les informations suivantes aux membres du CA
Les effectifs sont en augmentation régulière : **493 élèves** au 2 septembre 2021.



En janvier, il avait été prévu 470 élèves.

Les effectifs des personnels sont :

- 36 enseignants dont
 - 2 professeurs stagiaires (cpe + eps)
 - 7 postes partagés (S.P.C., anglais, italien, E.P.S. , S.V.T., Lettres et Arts Plastiques)
- Vie scolaire : 4 ETP pour 5 AED dont 2 nouvelles personnes cette année. Recrutement difficile par manque de candidats (acceptation puis refus, non réponse aux appels téléphoniques).
- AS (Mme Tur) : à la demande
- Psy En (Mme Abry-Durand) : le mardi après-midi
- Infirmière (Mme Richard) : tous les mardis mais le collège n'a plus de médecin scolaire attiré.
- T.O.S : 6 personnes
- Inclusion scolaire : 7 élèves sont accompagnés par 3 AESH.
- Les effectifs des sections sont : Nautisme avec 71 élèves et CHAM avec 19 élèves.
- Organisations spécifiques des emplois du temps
 - **Classes de 6^{ème}** :
 - AP français en quinzaine avec 1 partie de la classe
 - AP maths en quinzaine en ½ classe avec 2 enseignants
 - **Classes de 4^{ème}** :
 - AP maths en quinzaine en ½ classe avec l'enseignant de la classe.
 - **Classes de 3^{ème}** :
 - AP maths en quinzaine en ½ classe avec 2 enseignants dont celui de la classe.
 - AP anglais en quinzaine en ½ classe avec le professeur de la classe
 - AP français en quinzaine en groupe avec le professeur de la classe
 - **Toutes les classes de 3^{èmes}** ont 1 h commune d'atelier « parcours avenir » le mardi après-midi
- Enseignement des sciences :
 - **Classes de 6^{ème} : (conséquence des effectifs de 6^{ème})**
 - 6^{ème}1 + 6^{ème}2** : 3 groupes de 20 élèves avec 2 classes mais 3 h de sciences au lieu de 4 h
 - 6^{ème}3 + 6^{ème}4 + 6^{ème} 5** : 4 groupes de 22 élèves avec 3 classes mais 3 h de sciences au lieu de 4 h
 - **Classes de 4^{ème}** : 5 groupes de 22 élèves avec 1h30 par sciences pour les 4 classes
- Quelques organisations et sorties prévues à ce jour :
 - 6^{ème}1 / 6^{ème} 2 : plastique à la loupe
 - 6^{ème} 3 / 6^{ème}4 / 6^{ème}5 : #ElèveTonBlob
 - Groupe C.N.R.D. aux Glières et au musée de Thônes (lundi 8 novembre)
 - Niveau 6^{ème}: plan nordique janvier/février 2021 sur 2.5 jours.
 - Rendre accessible les sciences : IME /Club Scientifique
 - Dispositif « jeunes en librairie » avec 1 classe de 4^{ème} et 1 classe de 3^{ème}

Le principal informe les membres sur les conditions difficiles de cette rentrée avec l'augmentation importante imprévue en janvier, des effectifs et la difficulté des nominations des personnels (5 h de français ou un ½ poste au secrétariat de l'intendance – 1 mois avant d'avoir un personnel affecté). A ce jour, il reste 6 h de musique à pourvoir.

Fin juin, un courrier avait été adressé à la DSDEN et au Conseil départemental sur les inquiétudes quant au nombre d'élèves à accueillir à la rentrée. L'APE avait aussi adressé un courrier. Cet effectif s'est confirmé début septembre !

Le principal et l'adjointe gestionnaire ont été reçus par M Berretti, Maire d'Aix les Bains et Conseiller Départemental pour parler de la situation au collège lors de cette rentrée.

Une délégation faite de 3 enseignants, 1 AED et d'un parent d'élève a été reçue en audience mi-novembre à la direction académique par Mme La Secrétaire Générale en présence du principal pour évoquer les conditions de cette rentrée. Suite à cet entretien, il a été acté la venue au collège en novembre/décembre de Mme la Secrétaire Générale et de représentants du Conseil départemental afin de mieux appréhender la situation sur place et de rencontrer des membres des équipes éducatives.

Suite à la question posée par les parents d'élèves, un échange constructif porte sur le climat scolaire au sein du collège. La CPE informe que ce dossier sera travaillé en novembre en lien avec l'infirmière du collège, la psychologue de l'éducation mais avec un partenaire extérieur (M.J.C.). La thématique du vivre ensemble sera au centre de ces actions. Le C.V.C. prochainement convoqué sera saisi sur cette thématique.

La candidature du collège au dispositif « service sanitaire » avec la venue d'étudiants n'a pas été retenue sur la thématique du « vivre ensemble ».

Ce travail sera de longue haleine mais il faut l'initier rapidement pour faire que nos élèves vivent moins mal leurs années au collège.

Dans le cadre du climat scolaire, il est aussi évoqué le niveau sonore sous le préau au moment des récréations et de la pause méridienne. Ce niveau sonore concerne, certes les élèves, mais aussi les assistants d'éducation. Pour rappel, la superficie de la cour est de 420 m² pour nos 490 élèves (quand le parc n'est pas accessible).

- **Mesure de responsabilisation** : le principal informe les membres du CA de cette disposition prévue au règlement du collège. Il présente la convention proposée par le P.R.E., porté par le CCAS, aux 4 établissements publics aixois.

- Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

- Résultats DNB session 2021 :

Académie de Grenoble	89.67 %
Savoie	91.21 %
Clg JJ PERRET	94.4 %

III/ Organisation financière et comptable

Délégation de compétences et de signature :

Le nouveau Conseil d'Administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle. Proposition de seuils :

- marchés inférieurs à 115 000 euros HT pour les fournitures et services,
- marchés inférieurs à 40 000 euros HT pour les travaux.

Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Ester en justice :

Le nouveau Conseil d'Administration donne pouvoir au chef d'établissement pour ester en justice, si nécessaire.

Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Conventions :

Convention pour l'utilisation du mur d'escalade par le CLUB ALPIN FRANCAIS : convention renouvelée chaque année avec le CAF pour l'utilisation du mur d'escalade abrité dans le gymnase du collège. Le CAF utilise le gymnase pour les sessions d'escalade proposées à ses adhérents, adultes et enfants. La convention d'occupation est votée cette année à nouveau à titre gracieux.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention pour l'utilisation du mur d'escalade par le collège Lamartine : nouvelle convention signée avec le collège Lamartine pour leur section escalade les jeudis après-midis.

Le collège Lamartine utilise le gymnase à titre gracieux pour ses sessions d'escalade et achètera des matériels d'escalade pour compenser et renouveler les équipements

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention UGAP pour Le renouvellement du marché du Gaz : à compter du 1^{er} juillet 2022 et pour 3 ans. Le collège est déjà adhérent auprès de l'UGAP pour le gaz depuis de nombreuses années ainsi que pour l'électricité.

Cet achat groupé permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention Groupement comptable : convention de fonctionnement de l'agence comptable proposée par la nouvelle Agent Comptable du Lycée Marlioz. Cette convention définit le cadre de fonctionnement du travail entre l'agence comptable et le collège.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Contrats :

Contrat AGIS : convention renouvelée pour 3 ans avec la société qui intervient en cas de déclenchement de l'alarme en période de fermeture du collège. Le coût annuel de la prestation est de 180 euros, plus des frais à chaque intervention nécessaire.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Contrat INCB Turbo self : contrat renouvelé pour 3 ans avec la société qui a installé le système de gestion de la demi-pension. Ce contrat nous assure une maintenance à distance en cas de problème sur les logiciels ou les matériels installés à la demi-pension.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

DBM :

DBM 33 pour vote : nouveau reversement du Carmi après sa dissolution d'un montant de 140 euros.
La somme est affectée en ALO, administration et logistique.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

Tarifs 2022 :

- Grille de tarifs des services vendus par l'EPLÉ : nouvelle grille de tarifs pour l'année 2022, valable à compter du 1^{er} janvier 2022. La grille reste inchangée par rapport à l'année précédente sauf pour les manuels scolaires et les livres de CDI perdus.

Vote : Pour 17 - Contre : 0- Abstention : 0

IV/ Informations diverses

Le principal apporte les informations suivantes :

- 1 : lundi 8 novembre – mardi 9 novembre et jeudi 18 novembre : rencontres parents/professeurs
- 2 : lundi 15 novembre : rencontres avec délégués parents CC
- 3 : le CA 2 est fixé au jeudi 25 novembre
- 4 : les épreuves du brevet blanc : lundi 7 et mardi 8 février
- 5 : le CA 4 est fixé le mardi 29 mars (compte financier fixé en accord avec l'agence comptable)
- 6 : les épreuves du brevet session 2022 : jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45. Un pot de l'amitié est proposé aux participants.

Le président
M. VILLESECHE

Les secrétaires
Mme FERLAY / M.VILLESECHE